

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 6 mai 2019 à 19 h

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Période de questions du public
- 10.03** Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement
- 10.04** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 8 avril 2019, à 19 h

15 – Déclaration / Proclamation

- 15.01** Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2019 qui se déroulera du 6 au 12 mai 2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Dans le cadre du contrat ST-18-05, accorder une majoration des incidences de 18 172,20 \$, taxes incluses, portant ainsi le montant total des incidences de 98 062,70 \$, taxes incluses, à 116 234,90 \$, taxes incluses, pour des travaux de reconstruction de la conduite d'eau et d'égout sanitaire, travaux de chaussée, de bordure et de drainage et d'autres travaux connexes sur les rues Rolland, Pine, Royal, Rideau, Maurice et James dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.02** Dans le cadre du contrat ST-18-06, accorder une majoration de l'enveloppe budgétaire des incidences de 24 766,74 \$, taxes incluses, portant ainsi le montant total des incidences de 79 123,98 \$, taxes incluses, à 103 890,72 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de la conduite d'eau de 150 mm, travaux de chaussée, de bordure et de drainage et d'autres travaux connexes sur les rues Aquila, Elizabeth, London et William dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, majorant ainsi la dépense totale de 3 477 524,20 \$, taxes incluses, à 3 502 290,94 \$, taxes incluses.
- 20.03** Dans le cadre du contrat ST-18-16, accorder une majoration de l'enveloppe budgétaire des incidences de 6 426,93 \$, taxes incluses, portant le montant total des incidences de 61 838 \$, taxes incluses, à 68 264,90 \$, taxes incluses, pour des travaux d'aménagement du parc des Anciens-Combattants du port de plaisance dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, majorant ainsi la dépense totale de 3 617 523,00 \$, taxes incluses, à 3 623 949 ,93 \$, taxes incluses.
- 20.04** Octroyer le contrat ST-18-25 au montant maximal de 319 659,24 \$, taxes incluses, à Environnement Routier NRJ inc., pour des travaux de chargement, de transport et de disposition des piles de matériaux secs pour l'année 2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro et autoriser une dépense totale de 351 625,16 \$, à savoir 319 659,24 \$, taxes incluses pour le contrat et 31 965,92 \$, taxes incluses pour les contingences. Autoriser l'affectation du surplus au montant de 132 625,16 \$ pour payer la part de l'arrondissement.

- 20.05** Accorder le contrat 19-17357 à 9363-9888 Québec inc. au montant de 261 808,63 \$, taxes incluses, pour la période du 13 mai 2019 au 14 mai 2020, pour le service de nettoyage et inspection par caméra des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus pour l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.
- 20.06** Accorder le contrat SP-2019-04 au montant total de 114 915,21 \$, taxes incluses, à la firme Groupe Civitas inc. pour des services professionnels en inspection de bâtiment pour l'année 2019 dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro. Autoriser l'affectation de cette somme au surplus de l'arrondissement.
- 20.07** Autoriser une contribution financière de 300 \$ à l'école secondaire Pierrefonds Comprehensive High School afin de contribuer à offrir une bourse d'étude de 150 \$ à deux étudiants résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leur rendement académique exceptionnel.
- 20.08** Autoriser une contribution financière au montant de 300 \$ à l'école secondaire Riverdale High School afin de contribuer à offrir des bourses d'études de 150 \$ à deux étudiants résidents de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leur rendement académique exceptionnel.
- 20.09** Autoriser l'octroi d'une subvention au montant de 300 \$ provenant du budget de fonctionnement 2019 à l'Association d'Entraide d'Arthrite de l'Ouest de l'Île de Montréal inc. (A.W.I.S.H.).
- 20.10** Approuver une convention de services à l'organisme sans but lucratif Groupe Uni des éducateurs naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE) pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 décembre 2020, pour la gestion et la mise en valeur du Port de plaisance de Pierrefonds-Roxboro situé au 155, rue Rose. Autoriser Madame Francyne Gervais, directrice Culture, Sports, Loisirs et Développement social, à signer ladite convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions du contrat au montant maximal de 74 358 \$, taxes incluses, pour une période de deux ans. Autoriser l'affectation de la somme de 23 879 \$ à même le budget des surplus 2019 de l'arrondissement.

30 – Administration et finances

- 30.01** Autoriser l'achat d'un (1) billet au coût de 310,43 \$ taxes incluses, à même le budget de fonctionnement 2019, pour le Gala Accolades 2019 de la Chambre de commerce de l'Ouest-de-l'Île de Montréal qui aura lieu le jeudi 30 mai 2019 et autoriser Madame Catherine Clément-Talbot, conseillère de ville du district du Cap-Saint-Jacques, à y assister.
- 30.02** Autoriser l'achat de deux cent (200) billets pour le match des Alouettes du 6 juin 2019 au coût de 1200 \$ taxes incluses, à même le budget de fonctionnement 2019, pour les redistribuer aux organismes communautaires et sportifs de l'arrondissement.
- 30.03** Reddition financière au montant de 1 099 606,24 \$ pour la période du 23 février au 22 mars 2019

40 – Réglementation

- 40.01** Second projet de résolution PP-2019-001 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), pour permettre l'implantation d'un bâtiment multifamilial « h3 » d'une hauteur maximale de 6 étages, à même la zone C-7-424, au 10500, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 388 650, et établir diverses normes se rapportant au projet. Qu'un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum soit publié conformément à la loi.
- 40.02** Second projet de résolution PP-2019-002 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser l'implantation de deux bâtiments multifamiliaux (usage H3) dans la zone C-4-230 sur les lots 1 843 698, 1 071 092 et 1 073 080, situés au 15 905 et 15 915, boulevard de Pierrefonds, afin de permettre que les bâtiments résidentiels soient occupés ou destinés à être occupés par un usage principal de la catégorie (H3 - Habitation multifamiliale) et ce, nonobstant toute disposition contraire inscrite au règlement de zonage CA29 0040. Qu'un avis public annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum soit publié conformément à la loi.
- 40.03** Premier projet de résolution PP-2019-003 en vertu du règlement CA29 0045 sur les projets particuliers de construction et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) visant à autoriser au 17700 à 17704, boulevard Gouin Ouest, sur le lot 1 347 130, l'occupation du bâtiment principal existant par 3 logements au lieu du maximum de 2 logements prescrit au règlement de zonage en vigueur pour la zone H2-3-159 dans laquelle l'immeuble est situé. Qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le 3 juin 2019 à 18 h 30 conformément à la loi et à cette fin que soient publiés les avis publics requis.

- 40.04** Dérogation mineure - Étude 3001518518 - 4824, rue Louis-Fréchette - Lot 1 348 608 - Permettre dans la zone H4-3-205, pour un bâtiment unifamilial contigu existant, une marge latérale, côté ouest, de 2,89 m au lieu du minimum requis de 3 m.
- 40.05** Dérogation mineure - Étude 3001521638 - 4800, rue Paul-Pouliot - Lot 4 868 225 - Permettre en zone résidentielle H4-3-148, pour un bâtiment multifamilial existant, que la partie de construction souterraine non apparente projetée soit située à la limite de la ligne latérale côté ouest au lieu d'être à la distance minimale requise de 3 m, permettant la communication du stationnement à celui du bâtiment projeté sur le lot 4 868 224 (4820 rue Paul-Pouliot).
- 40.06** Dérogation mineure - Étude 3001521639 - 4820, rue Paul-Pouliot - Lot 4 868 224 - Permettre en zone résidentielle H4-3-148, pour un bâtiment multifamilial projeté : une marge avant de 6 m au lieu du minimum requis de 8 m, une marge arrière de 10 m au lieu du minimum requis de 12 m, que la partie de construction souterraine non apparente soit jusqu'à la limite de la ligne latérale côté est au lieu d'être à la distance minimale requise de 3 m, permettant la communication du stationnement à celui du bâtiment situé sur le lot 4 868 225 (4800, rue Paul-Pouliot), que l'allée d'accès ne soit pas située sur le même terrain que l'espace de stationnement hors rue qu'elle dessert, soit sur le terrain adjacent portant le numéro 4 868 225 (4800, rue Paul-Pouliot), et des allées d'accès au stationnement, côtés est et ouest, d'une largeur de 3,1 m au lieu du minimum requis de 4,5 m.
- 40.07** P.I.I.A.- Construction d'un nouveau bâtiment résidentiel unifamilial de 2 étages au 1022, chemin de la Rive-Boisée - Lot 1 841 980.
- 40.08** P.I.I.A. - Construction d'un bâtiment multifamilial au 4820, rue Paul-Pouliot - Lot 4 868 224
- 40.09** Projet de règlement CA29 0114 sur l'occupation du domaine public par Construction Vergo 2011 inc. afin d'accéder au site de construction du lot 4 868 224 sur la rue Paul-Pouliot.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance